



AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RU-902-07-2017

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement :

- RU-902-07-2017 modifiant le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Que lors d'une séance ordinaire tenue le 11 juillet 2017, le conseil a adopté le premier projet de règlement numéro RU-902-07-2017 intitulé **Premier projet de Règlement numéro RU-902-07-2017 modifiant le règlement de zonage RU-902-01-2015 aux fins d'inclure des dispositions concernant la location à court terme, les cabanes à sucre artisanales et les garages non attenants.**

1. Le premier projet de règlement RU-902-07-2017 a pour objet :
 - D'inclure des définitions pour les termes : cabane à sucre artisanale, établissement d'hébergement touristique et résidence de tourisme;
 - D'inclure des dispositions spécifiques pour la location à court terme de résidences de tourisme;
 - D'inclure des dispositions spécifiques pour la construction de cabane à sucre artisanale;
 - D'autoriser deux (2) garages non attenants sous certaines conditions pour des habitations situées à l'extérieur des périmètres urbains;
 - D'autoriser un abri d'auto permanent attaché à un garage non attenant sous certaines conditions.
2. Que le premier projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue le **7 août 2017, à 18h00**, à l'hôtel de ville de la Municipalité, situé au 88 rue des Érables à Grenville-sur-la-Rouge.
3. Qu'au cours de cette assemblée, le maire ou le membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que le premier projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
5. Ce projet de règlement touche tout le territoire.

Qu'une copie du projet de règlement est disponible pour consultation aux bureaux de l'hôtel de ville, situé au 88 rue des Érables à Grenville-sur-la-Rouge, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, du lundi au jeudi et de 8h30 à 12h le vendredi.

Donné à Grenville-sur-la-Rouge, ce 27^e jour du mois de juillet de l'an 2017.

Jean-François Bertrand
Directeur général et secrétaire-trésorier